

BULLETIN HYDROLOGIQUE DU BASSIN ADOUR-GARONNE

Synthèse au 1^{er} août 2017

Après une entrée en étiage précoce cette année, le mois de juillet est plus frais, en dehors de quelques pics de chaleurs, et plus humide (surtout en début de mois) que le mois de juin. Ce mois de juillet est aussi inhabituellement nuageux. Les pluies, souvent orageuses, sont disparates à l'échelle du bassin Adour-Garonne. Depuis novembre 2016, les cumuls pluviométriques sont maintenant proches de la norme à plus ou moins 10 % près sur la majorité du bassin.

Globalement, grâce aux secteurs ayant le plus bénéficié des précipitations orageuses, les niveaux des grands aquifères du bassin sont modérément bas à proches de la moyenne. La situation est donc moins défavorable que celle des mois précédents. Par ailleurs, les niveaux piézométriques restent le plus souvent à la baisse, voire se stabilisent ou augmentent pour certains secteurs.

Les écoulements superficiels connaissent une amélioration modérée et temporaire sur une partie du bassin, puis une nouvelle baisse en fin de mois avec le retour à un temps plus sec et chaud.

Globalement, la situation hydrologique des petits cours d'eau de tête de bassin reste fragile, même si elle n'est pas anormale pour la saison. 63 stations du réseau ONDE, soit 8,3 %, sont en assec fin juillet (72 stations en assec le mois dernier et 32 fin juillet 2016) et concernent la quasi-totalité des départements du bassin. En plus des assecs et des ruptures d'écoulements encore nombreux, la moitié des stations ONDE présente des écoulements faibles et en diminution pour la plupart en fin de mois.

Globalement, l'hydrologie générale du bassin reste déficitaire. Les débits moyens mensuels sont caractérisés par des périodes de retour entre 2 et 5 ans secs pour 38 % des stations de mesures et de 5 à 10 ans secs pour 27 % des stations.

L'irrigation débutée en juin, a été soutenue en juillet, les cultures ayant atteint un stade sensible au stress hydrique. Pour les semis précoces, les derniers tours d'eau sont intervenus fin juillet.

Pour compenser les prélèvements agricoles ou soutenir les débits de certains cours d'eau, les réserves ont été sollicitées à hauteur de 38 Mm³ pour les retenues hors convention et 15 Mm³ pour les retenues conventionnées.

Compte tenu des déficits de ressources, les nombreuses mesures de restriction et d'interdiction prises dès le mois de juin ont été maintenues en juillet (61 arrêtés en vigueur au 1^{er} août) sur la quasi-totalité des départements du bassin. Le niveau de restriction a été renforcé pour près des deux tiers des arrêtés pris au cours du mois.

Malgré ces dispositions, sur l'ensemble du bassin, seulement 32 % des points nodaux ont vu leurs débits moyens journaliers restés supérieurs aux débits seuils du SDAGE. Les débits objectifs d'étiage (DOE) ont été dépassés de 1 à 15 jours dans le mois sur 56 % des points nodaux (35 stations) et sur plus de 15 jours sur 7 stations. Les débits de crise (DCR) ont été franchis sur 5 points nodaux de 1 à 2 jours et pendant 13 jours à Casseneuve sur la Lède.

Avec des pluies hétérogènes (tant en quantité qu'en distribution spatiale), une situation hydrologique qui reste critique en fin de mois et des besoins d'irrigation qui vont se poursuivre en août, la vigilance, la modération et la responsabilité de chacun doit toujours être de mise.



Préfet coordonnateur
du bassin Adour-Garonne

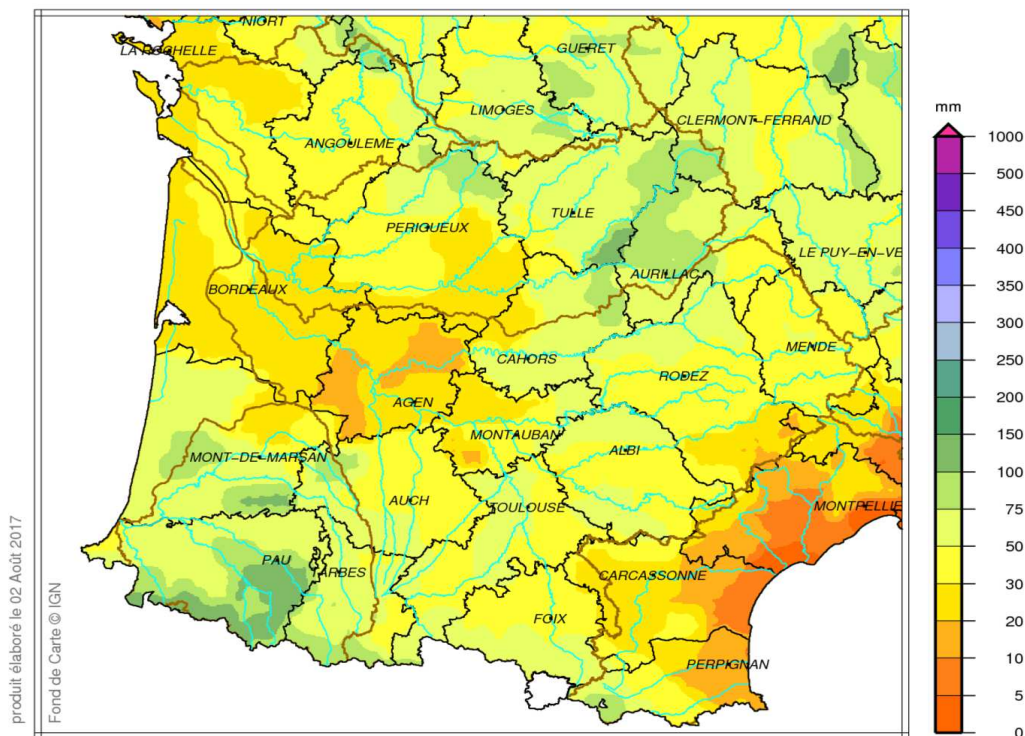
Sommaire

Précipitations mensuelles.....	2	Réserves en eau.....	11
Rapport aux normales des précipitations.....	3	Niveau des eaux souterraines.....	13
Pluies efficaces.....	4	Écosystèmes aquatiques.....	14
Indicateur d'humidité des sols.....	5	Arrêtés de restriction.....	16
Débits journaliers et débits de référence.....	6	Glossaire.....	17
Débits.....	7		

Précipitations mensuelles



Bassin Adour-Garonne
Cumul de précipitations
Juillet 2017



PRÉCIPITATIONS DE JUILLET 2017

Caractérisé par des nuits souvent douces et des journées plutôt fraîches en dehors de quelques pics de chaleur isolés, ce mois de juillet est inhabituellement nuageux. Un déficit d'ensoleillement de 10 à 30 % est observé sur le bassin Adour-Garonne : à Cognac, Bergerac, Bordeaux, Agen, Mont-de-Marsan, Auch, Toulouse, c'est le mois de juillet le moins ensoleillé des 27 dernières années.

Les pluies cumulées sur l'ensemble du mois de juillet sont souvent orageuses et sont disparates à l'échelle du bassin Adour-Garonne.

Dans le sud-est de l'Aveyron ainsi que de la Gironde à l'ouest du Tarn-et-Garonne, les cumuls pluviométriques dépassent rarement 30 mm, n'atteignant même pas 20 mm par endroits (16 mm à Fargues (47)).

En revanche, le sud-ouest et le nord-est du bassin présentent des cumuls mensuels de 60 à 100 mm, parfois bien davantage : 129,8 mm à Oloron (64), 178,4 mm à Camps (19).

Rapport aux normales des précipitations

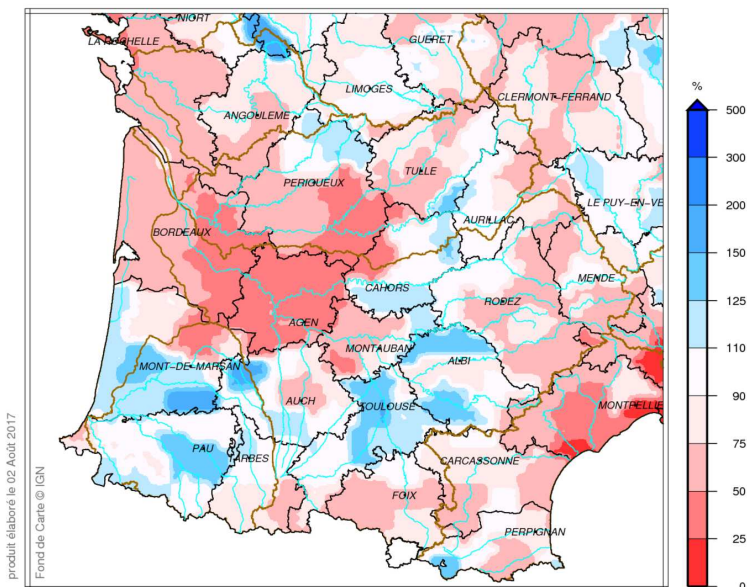


Bassin Adour-Garonne
Rapport à la normale 1981/2010 des précipitations
Juillet 2017

RAPPORTS AUX NORMALES DES PRÉCIPITATIONS DE JUILLET 2017

Les quantités de pluie reçues au cours du mois de juillet sont excédentaires du littoral landais au Béarn, sur l'ouest du Gers, sur un axe Haute-Garonne / sud-Corrèze, ainsi que sur le nord de la Dordogne, avec par endroits des cumuls 1,5 fois à 2 fois la normale.

Partout ailleurs, en dehors de quelques orages très localisés, la lame d'eau mensuelle est inférieure à la normale de 10 à 30 %, voire de 40 à 70 % entre Gironde, Lot-et-Garonne et sud-Dordogne.



produit élaboré le 02 Août 2017
Fond de Carte © IGN



Bassin Adour-Garonne
Rapport à la normale 1981/2010 du cumul de précipitations
De Novembre 2016 à Juillet 2017

RAPPORTS AUX NORMALES DES PRÉCIPITATIONS DE NOVEMBRE 2016 (DÉCADE 1) À JUILLET 2017 (DÉCADE 3)

Les pluies cumulées de novembre 2016 à juillet 2017 sont proches de la norme à plus ou moins 10 % près.

Sur l'est du Gers et ponctuellement dans les Hautes-Pyrénées et le nord de l'Ariège, les déficits atteignent 20 à 30 %.

A l'inverse, le sud-est du Tarn et le sud de la Lozère enregistrent des excédents locaux dépassant légèrement les 10 %.

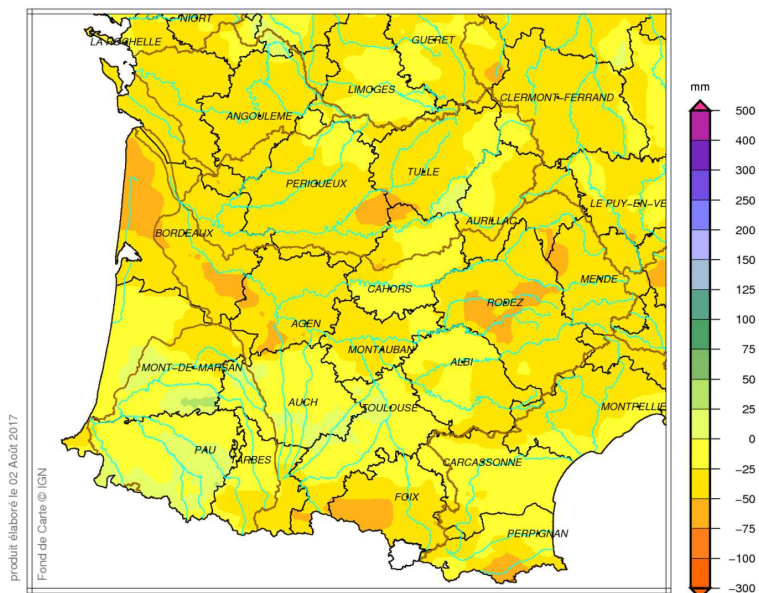


produit élaboré le 02 Août 2017
Fond de Carte © IGN

Pluies efficaces

Bassin Adour-Garonne
Cumul de pluies efficaces
Juillet 2017

PLUIES EFFICACES DE JUILLET 2017



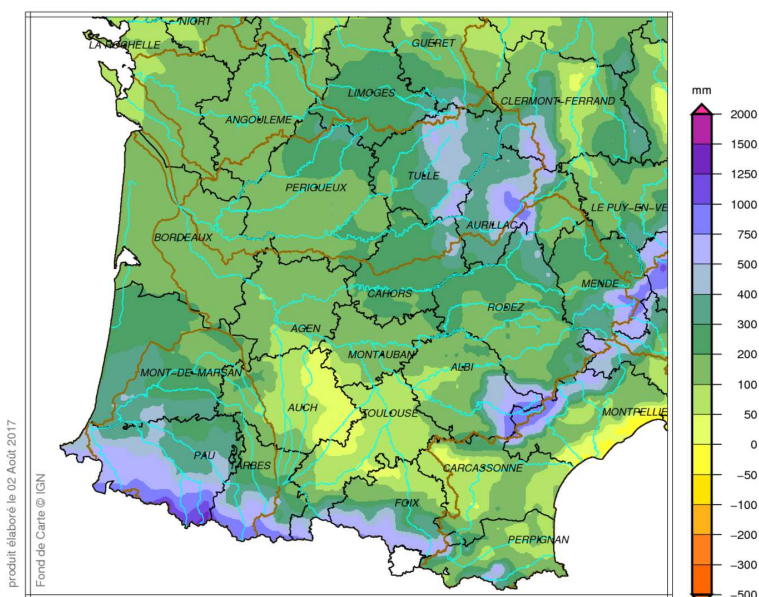
L'évaporation ayant été le plus souvent supérieure aux précipitations, les cumuls de pluies efficaces sont généralement négatifs ce mois de juillet, compris entre -50 et -10 mm.

Ils se rapprochent de 0 ou sont très légèrement positifs du bassin de l'Adour au nord de la Haute-Garonne et sur le sud-est de la Corrèze.

NB : les pluies efficaces correspondent à un bilan hydrique entre les précipitations (RR) et l'évapotranspiration potentielle (ETP). Elles peuvent donc être négatives.

Bassin Adour-Garonne
Cumul de pluies efficaces
De Novembre 2016 à Juillet 2017

PLUIES EFFICACES DE NOVEMBRE 2016 (DÉCADE 1) À JUILLET 2017 (DÉCADE 3)



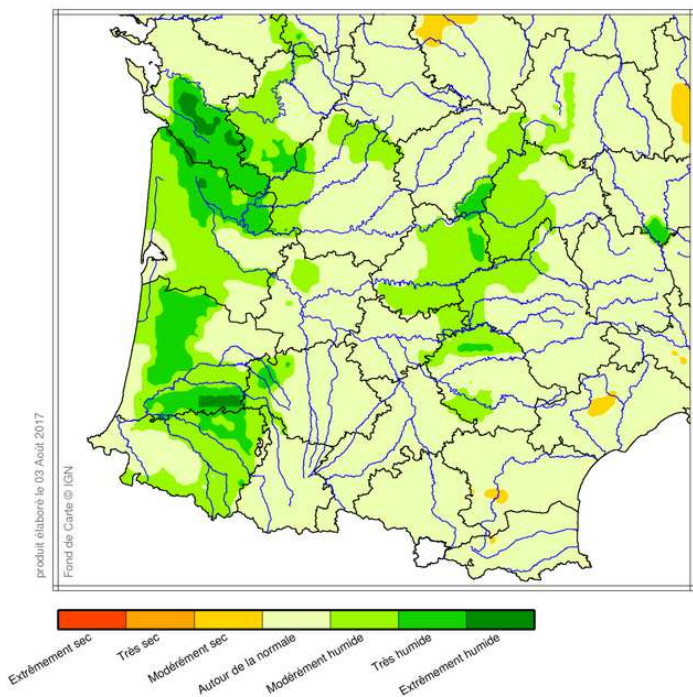
Les cumuls de pluies efficaces sur la période de novembre 2016 à fin juillet 2017 ne dépassent pas 50 à 100 mm du sud du Lot-et-Garonne au nord de l'Ariège.

En revanche, ils atteignent 600 à 1000 mm sur les reliefs (ouest des Pyrénées, Cévennes, Plomb du Cantal, Monts de Lacaune).

Entre ces deux extrêmes, les cumuls de pluies efficaces sont de l'ordre de 100 à 300 mm, augmentant sur le sud-ouest et le nord-est du bassin Adour-Garonne pour approcher 400 à 600 mm.

Indicateur d'humidité des sols

Indicateur sécheresse d'humidité des sols (SSWI)
Juillet 2017 – décade 3



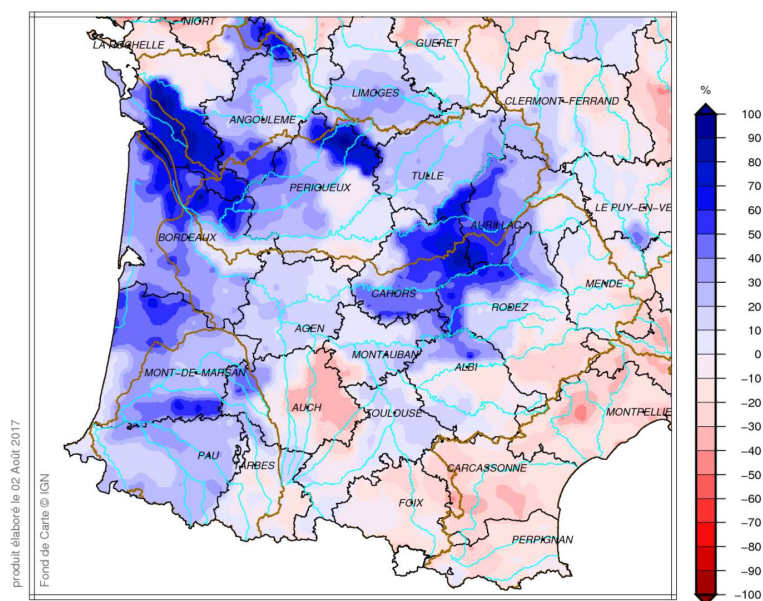
INDICATEUR D'HUMIDITÉ DES SOLS POUR LA 3^{ème} DÉCADE DE JUILLET 2017

Les pluies orageuses de la 3^{ème} décade, couplées à un temps peu ensoleillé et plutôt frais ont favorisé la réhydratation des sols localement.

Ainsi, les sols sont modérément humides à extrêmement humides sur l'ouest du bassin Adour-Garonne, le nord du Tarn, le Lot et l'Aveyron.

Sur tout le reste du bassin, l'humidité des sols est proche de la normale.

Bassin Adour-Garonne
Ecart pondéré à la normale 1981/2010 de l'indice d'humidité des sols
le 1^{er} Août 2017



ÉCART À LA NORMALE DE L'INDICE D'HUMIDITÉ DES SOLS AU 1^{er} AOÛT 2017

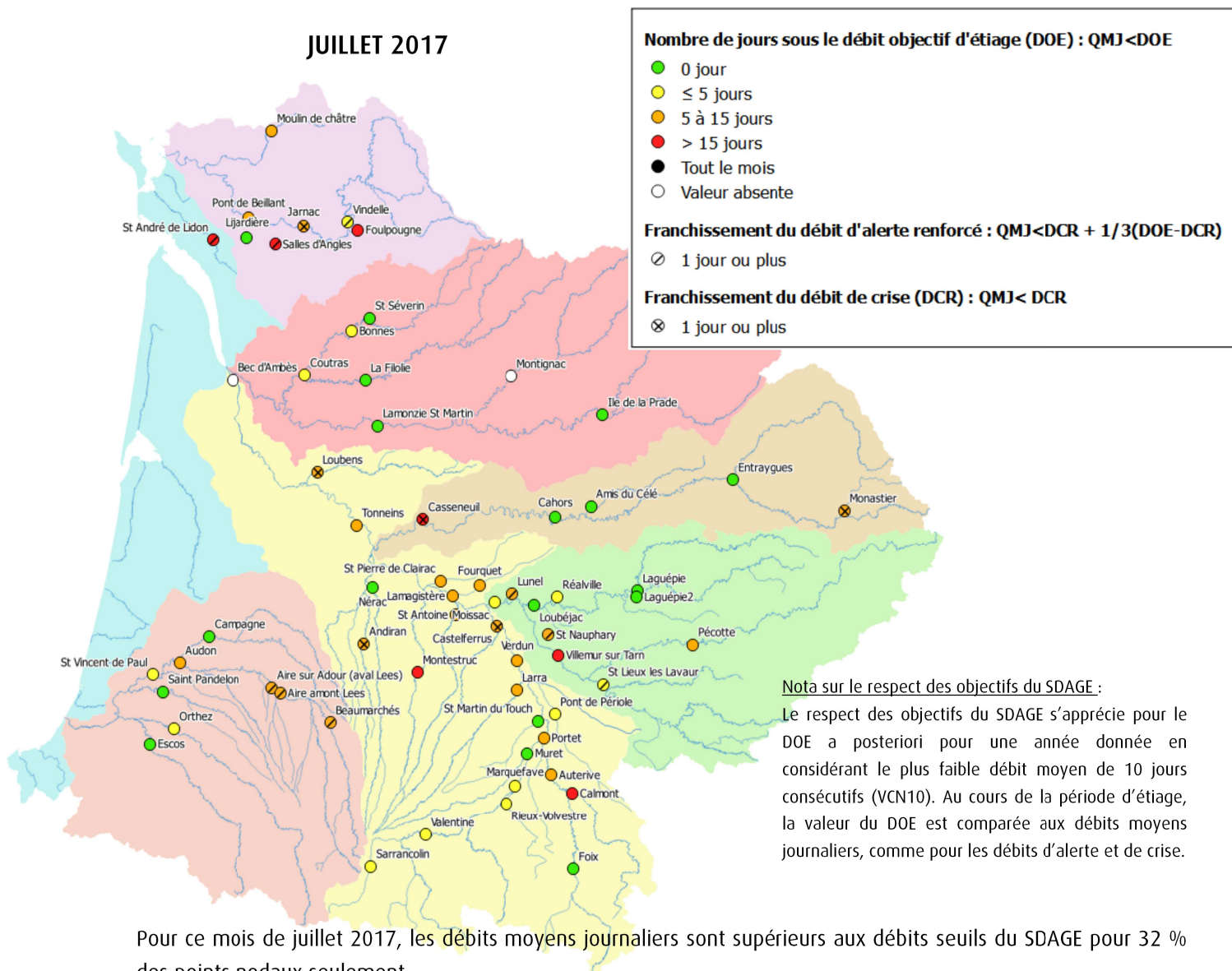
Au 1^{er} août, quelques zones présentent des sols 10 à 30 % plus secs que la normale : l'est du Gers, l'Ariège, les Hautes-Pyrénées, du sud-est du Tarn à la Lozère et le sud-est de la Dordogne.

Partout ailleurs, l'indice d'humidité des sols présente un excédent de 10 à 40 % et même de 60 à 80 % localement des Landes au sud de la Charente-Maritime, sur le nord de la Dordogne et aux confins du Lot, de la Corrèze et du Cantal.

Une telle humidité des sols à cette époque de l'année se produit 1 fois tous les 10 ans en Gironde et dans les Landes, 1 à 2 fois tous les 10 ans dans le Lot.

Comparaison des débits moyens journaliers aux débits de référence

JUILLET 2017



Pour ce mois de juillet 2017, les débits moyens journaliers sont supérieurs aux débits seuils du SDAGE pour 32 % des points nodaux seulement.

En effet, les débits objectifs d'été (DOE) ont été dépassés au moins 1 jour dans le mois sur 43 points nodaux (68 %). Ils ont été franchis de 6 à 15 jours sur 22 points nodaux et plus de 15 jours sur 8 points nodaux, notamment jusqu'à 30 jours sur la station de Casseneuil (Lède).

La situation hydrologique a été tendue en particulier sur les cours d'eau du bassin de la Charente, de la Seudre et du Tarn, sur l'axe Adour et sur le système Neste. Sur l'axe Garonne, les DOE ont été franchis pour tous les points nodaux de Sarrancolin à Tonneins. Avec un DOE franchi le 16 juillet à Portet, c'est le 3^{ème} franchissement le plus précoce depuis 58 ans.

Les débits d'alerte ont été dépassés au moins 1 jour dans le mois pour près d'un quart des points nodaux (15 stations).

Enfin, les débits de crise (DCR) ont été franchis durant 1 jour à St Antoine (Arrats), 2 jours à Andiran (Osse), Castelferrus (Gimone), Loubens (Dropt) et Monastier (Colagne) et 13 jours à Casseneuil (Lède), soit 6 stations.

La situation hydrologique qui s'est dégradée dès juin, s'est aggravée en juillet en termes de nombre de points nodaux et de nombres de jours ne respectant pas les débits de référence.

Débits moyens mensuels

JUILLET 2017



Malgré les épisodes orageux de juillet, la situation hydrologique reste déficitaire pour plus des deux tiers des stations du bassin. Ainsi, les débits moyens mensuels sont caractérisés par des périodes de retour :

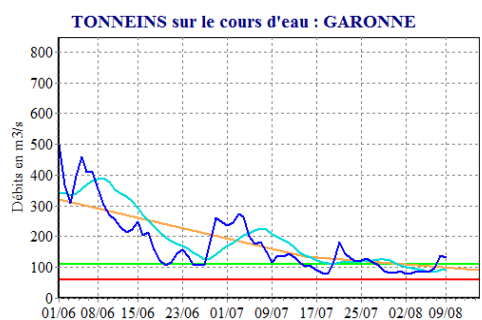
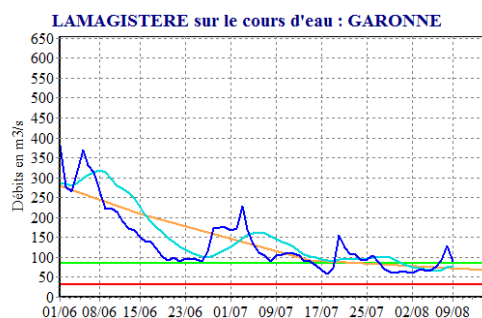
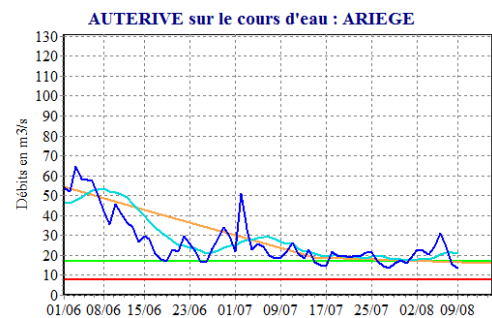
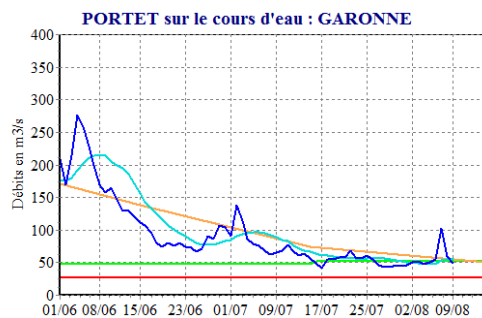
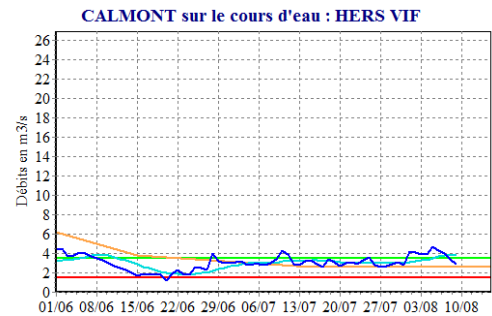
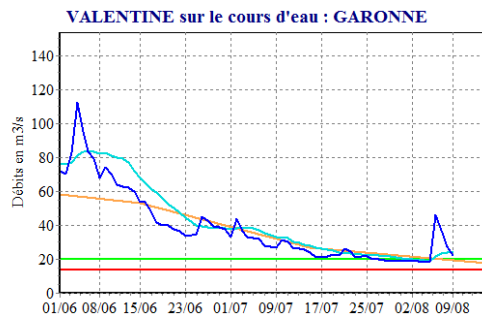
- entre 2 et 5 ans secs pour 38 % des stations de mesures notamment, pour les bassins de l'Adour et du Lot en majorité, le sous-bassin de l'Isle-Dronne, la Seudre à St André de Lidon, des affluents de la Charente (la Boutonne, le Né, la Seugne) et de la Garonne (le Dropt, la Louge, la Barguelonne) ;
 - de 5 ans secs pour 16 % des stations en particulier pour l'Agout, le Tarn à Villemur, la Charente aval ou encore la Garonne à Verdun et Lamagistère ;
 - entre 5 et 10 ans secs pour la Touvre à Foulpougne, l'Ariège à Auterive et la Garonne à Marquefave et Tonneins.
- Pour 22 % des stations, les débits de juillet sont autour de la normale, notamment dans les bassins de l'Aveyron et de la Dordogne.

La situation la plus tendue concerne l'Hers Vif à Calmont et la Garonne à Portet avec des périodes de retour entre 10 et 50 ans secs, et également l'Ariège à Foix et la Garonne à Valentine avec des périodes de retour de 10 ans secs. Les débits de la Neste sont historiquement bas pour un mois de juillet.

Sur l'ensemble des stations suivies, les débits moyens mensuels de période de retour « humide » (2 à 10 ans humides) sont observés sur 5 stations seulement et notamment sur le bassin de la Dordogne.

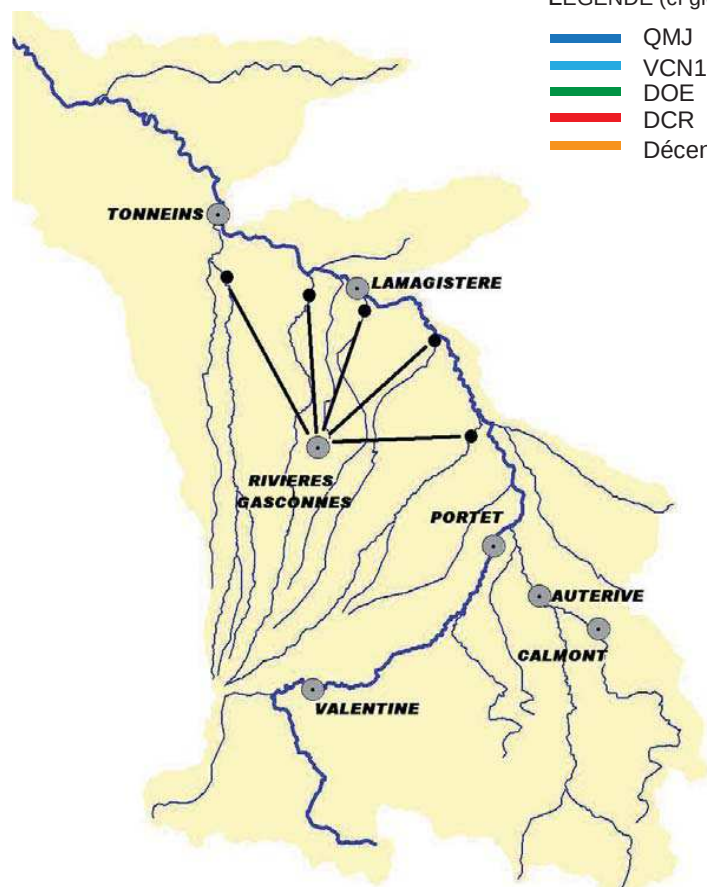
Globalement, les débits observés affichent un niveau très préoccupant.

Axe Garonne

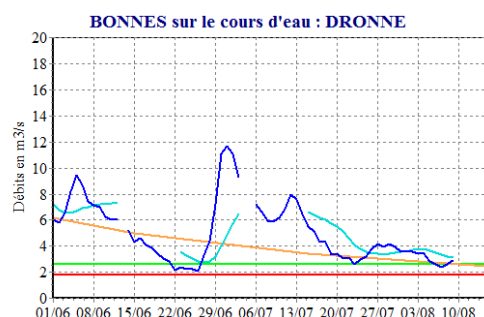
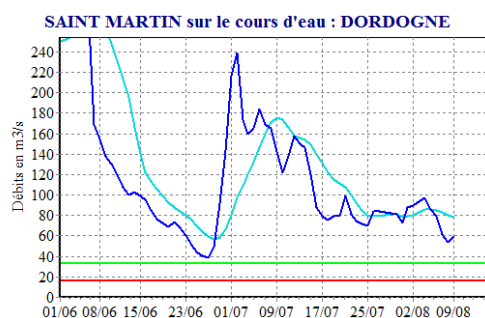
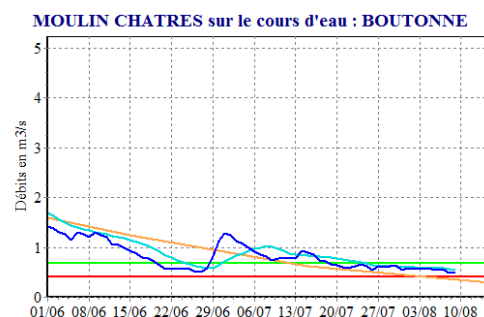
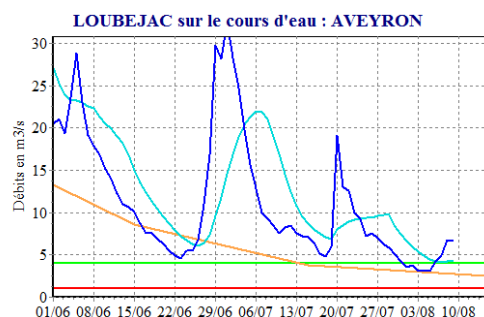
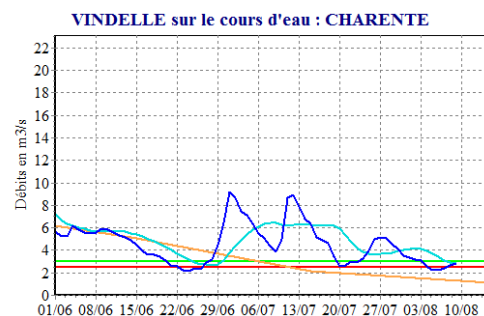
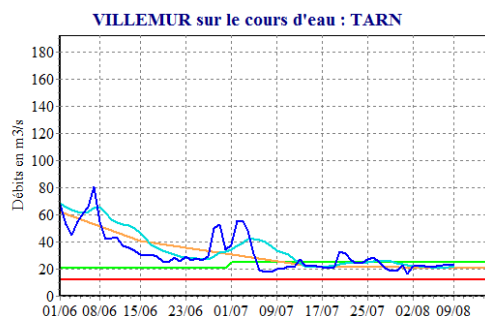


LÉGENDE (cf glossaire)

- QMJ
- VCN10
- DOE
- DCR
- Décennal sec

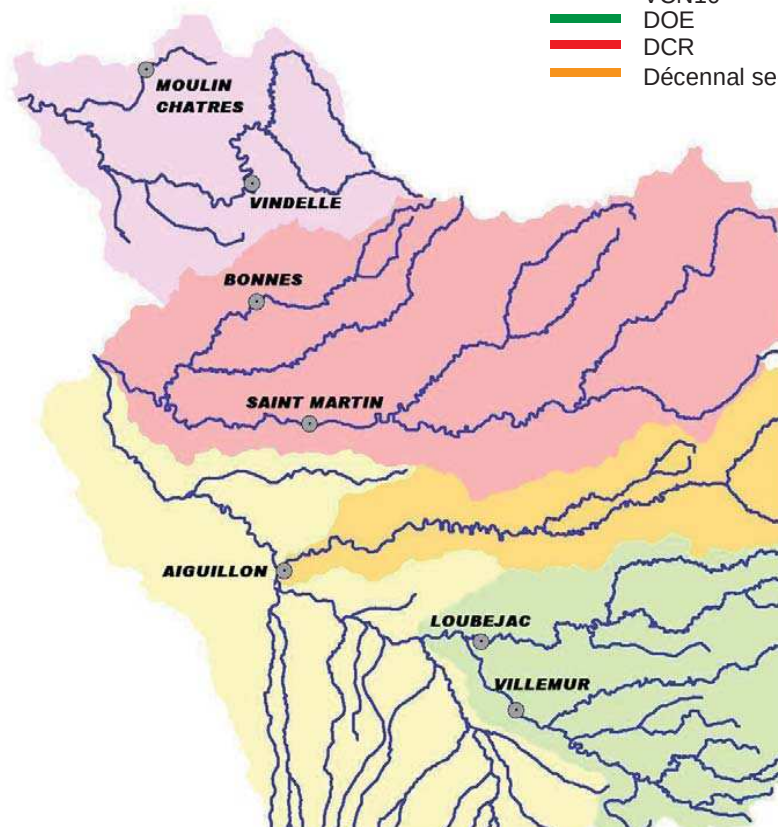


Axe Charente et rive droite de la Garonne



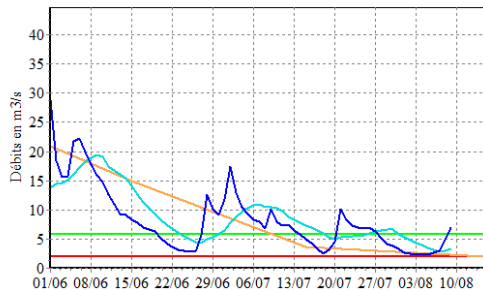
LÉGENDE (cf glossaire)

- QMJ
- VCN10
- DOE
- DCR
- Décennal sec

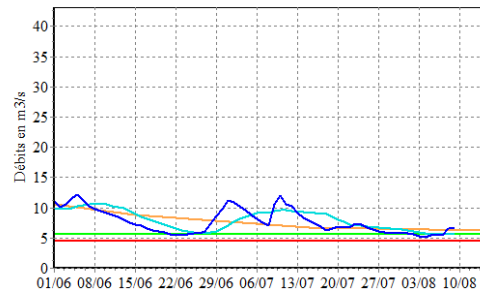


Axe Adour

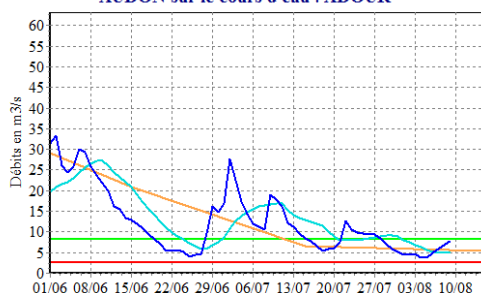
AIRE SUR ADOUR sur le cours d'eau : ADOUR



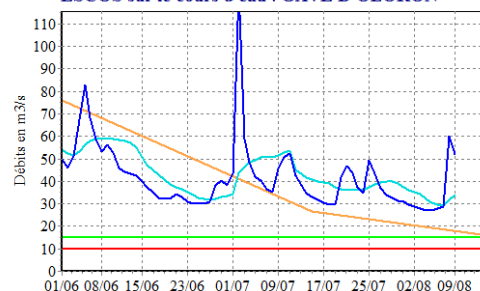
CAMPAGNE sur le cours d'eau : MIDOUZE



AUDON sur le cours d'eau : ADOUR

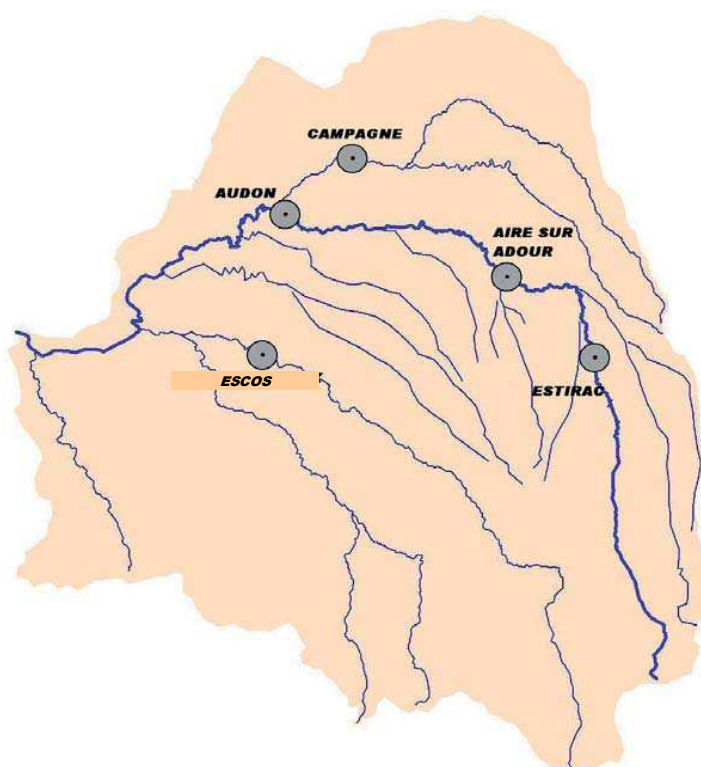


ESCOS sur le cours d'eau : GAVE D'OLORON



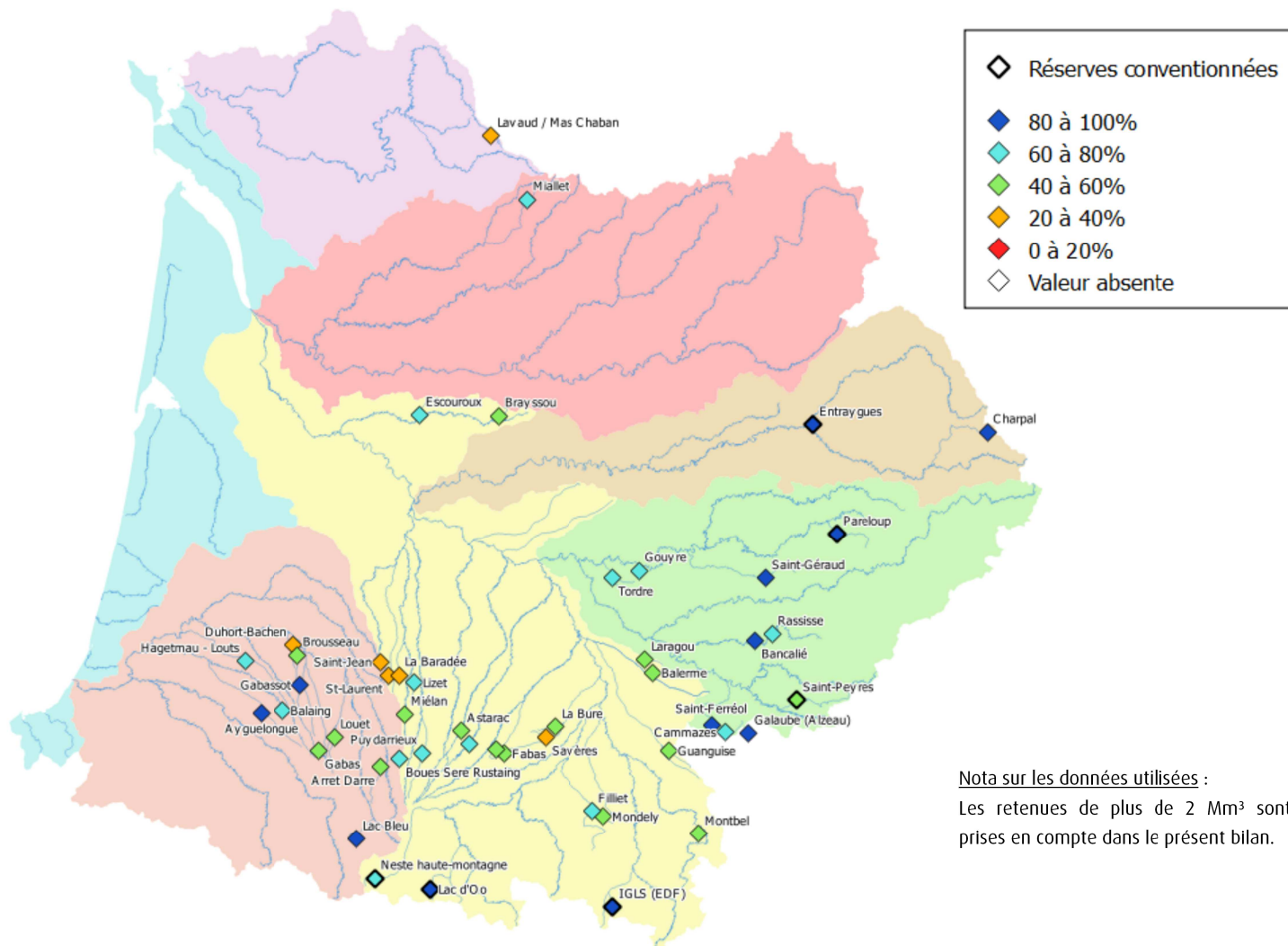
LÉGENDE (cf glossaire)

- QMJ
- VCN10
- DOE
- DCR
- Décennal sec



Réserves en eau

Taux de remplissage des barrages au 1^{er} août 2017



Nota sur les données utilisées :

Les retenues de plus de 2 Mm³ sont prises en compte dans le présent bilan.

Au 1^{er} août, le taux de remplissage global est de 60,9 % contre 86,4 % à la même période en 2016 pour les retenues hors convention.

Les stocks les plus faibles concernent la Charente (32,8 % pour Lavaud/Mas Chaban) et quelques réserves de faibles capacités, notamment Duhort-Bachen sur le Lourden (36,1 %), Savères sur le Touch (34,3 %), Saint-Jean sur la Douze (28,8 %), la Baradée sur le Guirouze (28,7 %) et Saint-Laurent sur l'Auzoue (28,6 %).

A l'inverse, sur les bassins de la Dordogne, du Tarn-Aveyron et du Lot, les stocks s'élèvent à près de 80 % et jusqu'à 100 %.

Les lâchers des retenues se sont intensifiés en juillet pour soutenir les débits ou compenser l'irrigation qui a atteint son maximum. Les volumes consommés s'élèvent à 38 Mm³ (10 % du volume disponible) pour les retenues hors convention et à 15 Mm³ (9 % du volume disponible) pour celles sous convention.

Pour stabiliser les débits de l'Ariège et de la Garonne, le déstockage des retenues IGLS a démarré le 22 juillet (2,8 Mm³ consommés au 1^{er} août).

Les réserves de montagne du système Neste sont mobilisées en continu depuis le 6 juillet (environ 10 Mm³ déstockés durant le mois de juillet).

Les réserves du Haut-Adour ont été sollicitées à partir du 17 juillet pour soutenir les débits de l'Adour.

Réserves en eau

Bilan du taux de remplissage des barrages par sous-bassin au 1^{er} août 2017

Sous-bassin	Taux de remplissage 1 ^{er} août 2017 (%)	Taux de remplissage 1 ^{er} août 2016 (%)	Taux de remplissage 1 ^{er} juillet 2017 (%)
Adour	55,6	82,2	63,9
Charente	32,8	85,4	44,8
Dordogne	79,2	98,5	79,8
Garonne	54,7	87,3	64,6
Lot	94,4	97,3	100
Système Neste	64,4	84,6	79,7
Tarn-Aveyron	77,8	88,3	84,6

Tarn-Aveyron :

Le Tarn ne bénéficiera pas du transfert de débit issu du système Pareloup sur l'Aveyron via la centrale du Pouget en chômage technique une partie de l'été. De ce fait, le barrage de St-Peyres sur l'Agout a été mobilisé tôt pour cette saison pour soutenir les débits du Tarn à Villemur sur Tarn. Au 1^{er} août, le taux de remplissage de St-Peyres n'est plus que de 52 %. Sur les 20 Mm³ dédiés au soutien d'étiage, il reste 14,5 Mm³ sont encore disponibles.

Barrage de Montbel :

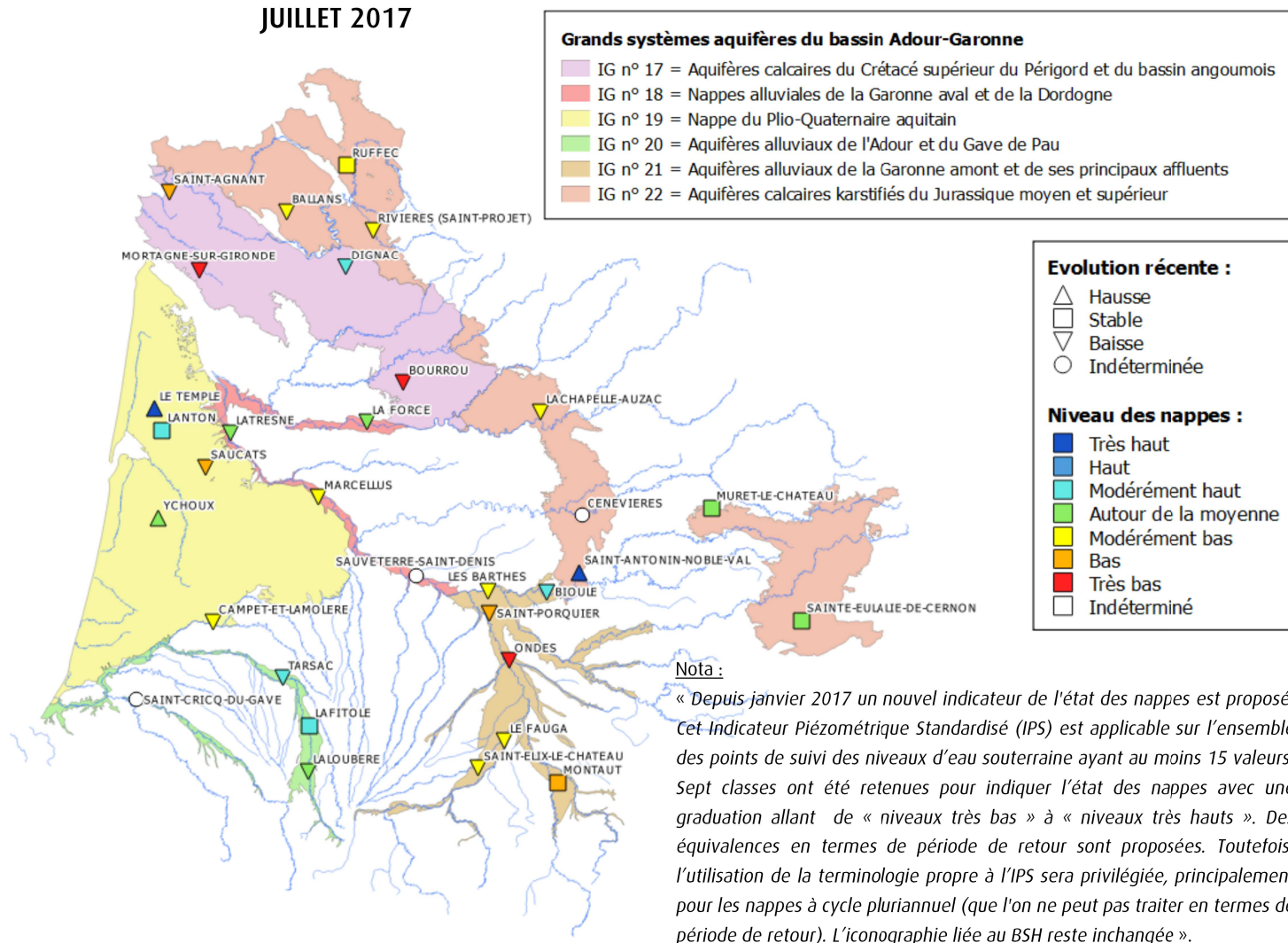
Pour rappel, le volume de 7 Mm³ de la retenue de Montbel, dédié au soutien de la Garonne à partir du 15 septembre, ne sera pas disponible cette année.

Lac de Filhet :

Pour la première fois, la réserve de Filhet (située en Ariège sur l'Arize) pourra être mobilisée au profit de la Garonne amont (DOE de Marquefave en Haute-Garonne). Le contrat a été signé le 26 juillet 2017 à titre expérimental pour deux ans (2017 et 2018) avec un volume conventionné de 1 Mm³ et un débit de pointe de 1 m³/s.

Niveau des eaux souterraines

JUILLET 2017



Le mois de juillet 2017 est caractérisé par l'alternance de fortes intempéries (fin juin et deuxième ou troisième semaine de juillet suivant les secteurs) et de fortes chaleurs.

Globalement, en cette période estivale, les niveaux restent le plus souvent à la baisse, mais certains secteurs, particulièrement bénéficiaires de la recharge ponctuelle liée aux fortes précipitations orageuses, voient les niveaux se stabiliser, voire augmenter à l'échelle mensuelle. C'est essentiellement le cas de la nappe du Plio-Quaternaire aquitain et des aquifères calcaires karstifiés du Jurassique moyen et supérieur.

Globalement, grâce aux secteurs ayant le plus bénéficié des épisodes de recharge ponctuelle, les niveaux sont modérément bas à proches de la moyenne.

La situation la plus critique reste celle des aquifères calcaires du Crétacé supérieur du Périgord et du bassin angoumois, où les niveaux sont bas à très bas, à l'exception de la partie charentaise de l'aquifère, au centre nord de la zone, où les niveaux sont désormais modérément hauts dus aux précipitations de fin juin.

A l'inverse, les niveaux sont modérément hauts pour la nappe alluviale de l'Adour.

Au total, 55 % des points de suivi présentent des niveaux inférieurs à la moyenne et 24 % présentent des niveaux bas à très bas, une situation nettement moins défavorable que celle des mois précédents.

Écosystèmes aquatiques

Rappel : l'objectif de la contribution AFB au BSH de bassin des DREAL est de mettre à disposition d'une part, les observations collectées dans le cadre de l'observatoire national des étiages (ONDE) qui vise à apporter de l'information sur l'évolution quantitative des ressources en eau sur des secteurs où il n'existe actuellement pas de réseaux de suivi et d'autre part, les conséquences des conditions hydro-climatiques remarquables sur les habitats et le fonctionnement des milieux aquatiques.

Sur le terrain, le niveau d'écoulement des cours d'eau est apprécié visuellement selon 3 modalités de perturbations d'écoulement :

- écoulement visible : correspond à une station présentant un écoulement continu, écoulement permanent et visible à l'œil nu,
- écoulement non visible : correspond à une station sur laquelle le lit mineur présente toujours de l'eau mais où le débit est nul,
- assec : correspond à une station à sec, où l'eau est totalement évaporée ou infiltrée sur plus de 50 % de la station.

Nota : le suivi assuré mensuellement de façon systématique sur tous les départements métropolitains sur la période de mai à septembre, est réalisé au plus près du 25 de chaque mois à plus ou moins 2 jours.

Les conditions hydro-climatiques du début du mois de juillet ont permis une amélioration temporaire des écoulements superficiels des petits cours d'eau ou un maintien de leur situation hydrologique. En revanche, la fin du mois de juillet, plus sèche et plus chaude, entraîne une nouvelle baisse des débits.

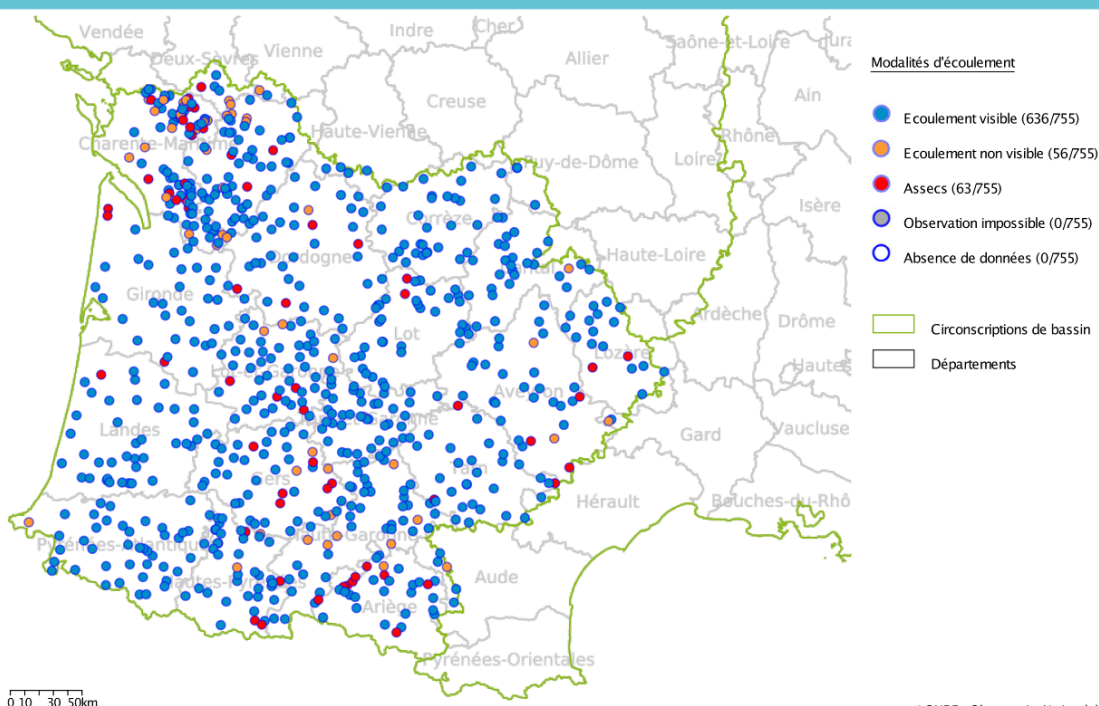
84,2 % des stations ONDE présentent encore un écoulement visible à la fin du mois de juillet (proche des 83,9 % observés à la fin du mois de juin). Parmi les stations où un écoulement est visible, plus de la moitié présente un écoulement faible.

Comme le mois précédent, les assecs ou les ruptures d'écoulements observés sur les stations ONDE concernent la quasi-totalité des départements du bassin Adour-Garonne : 63 stations en assec fin juillet (72 stations en assec fin juin).

Par conséquent, la situation hydrologique des petits cours d'eau à la fin du mois de juillet reste fragile même si elle n'est pas anormale pour la saison.

JUILLET 2017

Réseau ONDE* – Situation au 01/08/2017 de la circonscription de bassin Adour-Garonne / . Suivi usuel de J juillet 2017 : observations réalisées entre le 21/07/2017 et le 27/07/2017



* ONDE : Observatoire National des Étiages

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

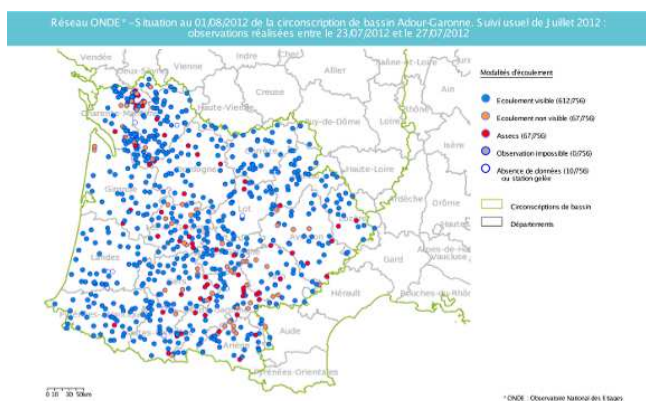
Source: ONDE (AFB)
Fonds cartographiques: BD Carto® –©IGN –2009, Sandre
©AFB, 2017 –Date d'impression: 01/08/2017

En comparant les résultats des observations des écoulements de ce mois de juillet avec ceux des cinq dernières années à la même époque, il apparaît que la situation hydrologique actuelle est plus proche de celles observées en 2012 et 2015 (années où l'intensité de l'étiage avait été particulièrement forte et persistante) :

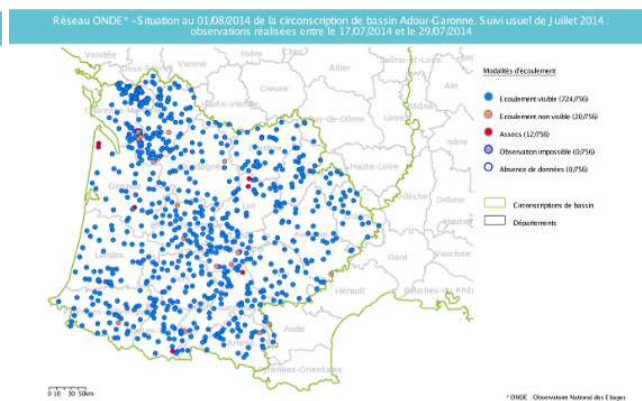
- **Juillet 2012** : 68 stations ne présentant pas d'écoulement visibles et 67 stations en assec
- **Juillet 2013** : 14 stations ne présentant pas d'écoulement visible et 14 stations en assec
- **Juillet 2014** : 20 stations ne présentant pas d'écoulement visible et 12 stations en assec
- **Juillet 2015** : 66 stations ne présentant pas d'écoulement visible et 114 stations en assec
- **Juillet 2016** : 21 stations ne présentant pas d'écoulement visible et 32 stations en assec
- **Juillet 2017** : 54 stations ne présentant pas d'écoulement visible et **63** stations en assec

Comparaison interannuelle des situations à la même période

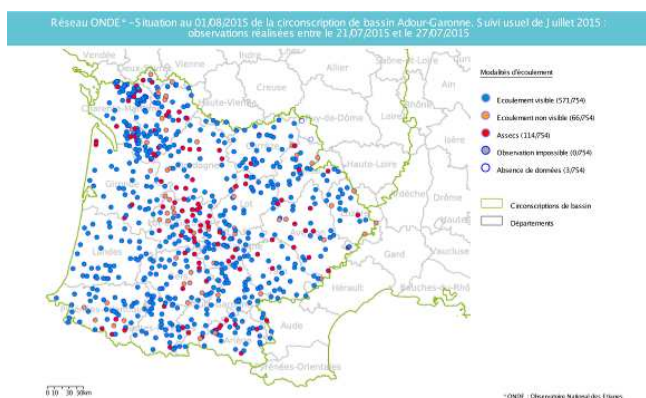
JUILLET 2012



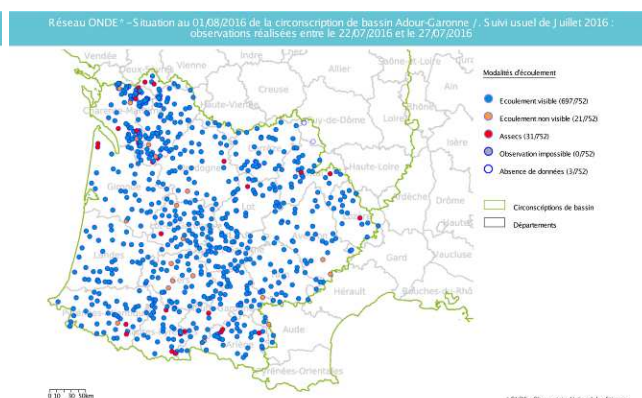
JUILLET 2014



JUILLET 2015

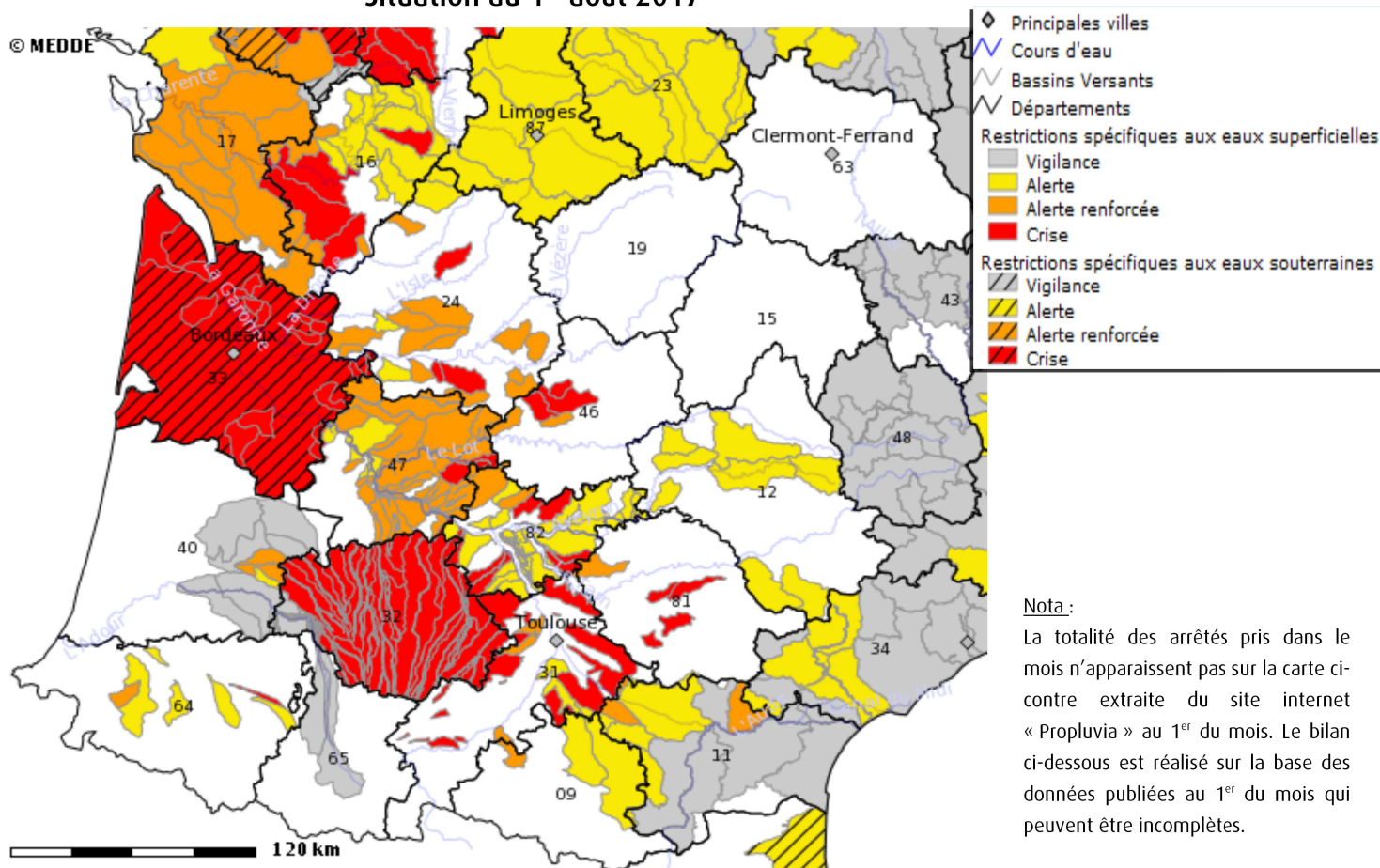


JUILLET 2016



Arrêts de restrictions

Situation au 1^{er} août 2017



Avec une situation hydrologique proche de celle observée en juin, les nombreuses mesures de restriction et d'interdiction prises dès le mois de juin ont été maintenues en juillet.

Ainsi, au cours du mois de juillet, 87 arrêtés au total ont été pris (en comptabilisant les arrêtés abrogés successivement en fonction de l'évolution de la situation), en particulier en Charente, Charente-Maritime, dans les Deux-Sèvres, le Lot et le Tarn. Le niveau de restriction a été renforcé pour près des deux tiers des arrêtés pris.

Au 1^{er} août, 61 arrêtés de restrictions sont en vigueur (56 le mois précédent) et concernent 22 départements du bassin. Seuls, 5 départements n'ont pas pris de mesures de restrictions : Aveyron¹, Cantal, Corrèze, Puy-de-Dôme et Pyrénées-Orientales.

Les bassins versants concernés par des restrictions totales sont majoritairement des petits bassins versants à faible ou sans capacité de réalimentation.

Ainsi, le département du Gers est en restriction totale pour l'irrigation et le remplissage des plans d'eau sur l'ensemble des cours d'eau non réalimentés. Cette interdiction concerne également 5 bassins réalimentés (Auzoue, Douze, Midour, Riberette et Gélise) mais en dehors des périodes de réalimentation par les réservoirs du système Neste.

Pour le département de la Gironde, la restriction totale s'applique aux usages non prioritaires (lavage de véhicule et arrosage des jardins) à partir du réseau d'eau potable. Elle concerne également à partir du 21 juillet, les prélèvements dans les cours d'eau ne bénéficiant pas d'arrêtés cadres interdépartementaux, soit 15 bassins versants.

(1) Pour l'Aveyron, les premières restrictions entrent en vigueur le 5 août (erreur sur la carte ci-dessus extraite de Propluvia qui affiche les prescriptions de l'arrêté cadre pour les bassins sensibles).

Glossaire

QMJ	Débit moyen journalier exprimé en m ³ /s
VCN10	Minimum annuel du débit moyen calculé sur 10 jours successifs. Par extension, la courbe des débits moyens glissants sur 10 jours est appelée courbe du VCN10 (exemple : VCN10 du 20/07 = moyenne des QMJ du 11/07 au 20/07). Le VCN10 sera égal au minimum enregistré sur la courbe du VCN10.
Période de retour	Ce terme caractérise la fréquence d'apparition d'un phénomène. Il correspond au nombre statistique d'années séparant deux événements de grandeur égale ou supérieure. Dans ce cadre, on distingue pour les débits, les événements excédentaires (humide) et déficitaires (sec).
DOE	Le débit objectif d'étiage (DOE) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessus de laquelle sont assurés la coexistence normale de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique, - qui doit en conséquence être garantie chaque année pendant l'étiage. Le DOE est respecté pour l'étiage d'une année si, pendant cet étiage, le plus faible débit moyen de 10 jours consécutifs (VCN10) n'a pas été inférieur à 80 % du DOE ($VCN10 > 0,8 \times DOE$). Le DOE ainsi défini doit être respecté statistiquement 8 années sur 10.
QA	Débit d'alerte. Il correspond à 80 % du DOE. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, les premières limitations peuvent être prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
QAR	Débit d'alerte renforcée. Il correspond au tiers inférieur entre le DOE et le DCR. $QAR = DCR + 1/3 (DOE - DCR)$. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, des limitations de 50 % des prélèvements sont prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
DCR	Le débit de crise (DCR) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessous de laquelle sont mises en péril l'alimentation en eau potable et la survie des espèces présentes dans le milieu, - qui doit en conséquence être impérativement sauvegardée par toutes mesures préalables, notamment de restriction des usages.
Évapotranspiration	Quantité d'eau consommée qui comprend d'une part l'eau transpirée par la plante, d'autre part l'évaporation directe à partir du sol.
Pluie efficace (ou bilan hydrique potentiel)	Différence entre les cumuls de précipitations (RR) et l'évapotranspiration potentielle (ETP). Elle peut donc être négative.

Pour télécharger le bulletin de situation hydrologique
du bassin Adour-Garonne :

[http://www.occitanie.developpement-
durable.gouv.fr/bulletins-hydrologiques-a18342.html](http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-hydrologiques-a18342.html)

Pour une information quotidienne :

[www.donnees.midi-pyrenees.developpement-
durable.gouv.fr/diren_ovh/sites/portail/](http://www.donnees.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/diren_ovh/sites/portail/)

Rédaction :

- DREAL Occitanie
DREAL du bassin Adour-Garonne
Direction Écologie

Avec les contributions de :

- DREAL Nouvelle-Aquitaine
- Météo France
- EDF et gestionnaires d'ouvrages
- Agence Française pour la Biodiversité
- Bureau de Recherches Géologiques et Minières

Conception graphique :

- DREAL Occitanie/CSM/IC/Com

**Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Occitanie
1 rue de la Cité Administrative - Bât. G
CS 80002 - 31074 Toulouse cedex 9
Tél. 33 (0)5 061 58 50 00
Fax. 33 (0)5 61 58 54 48**